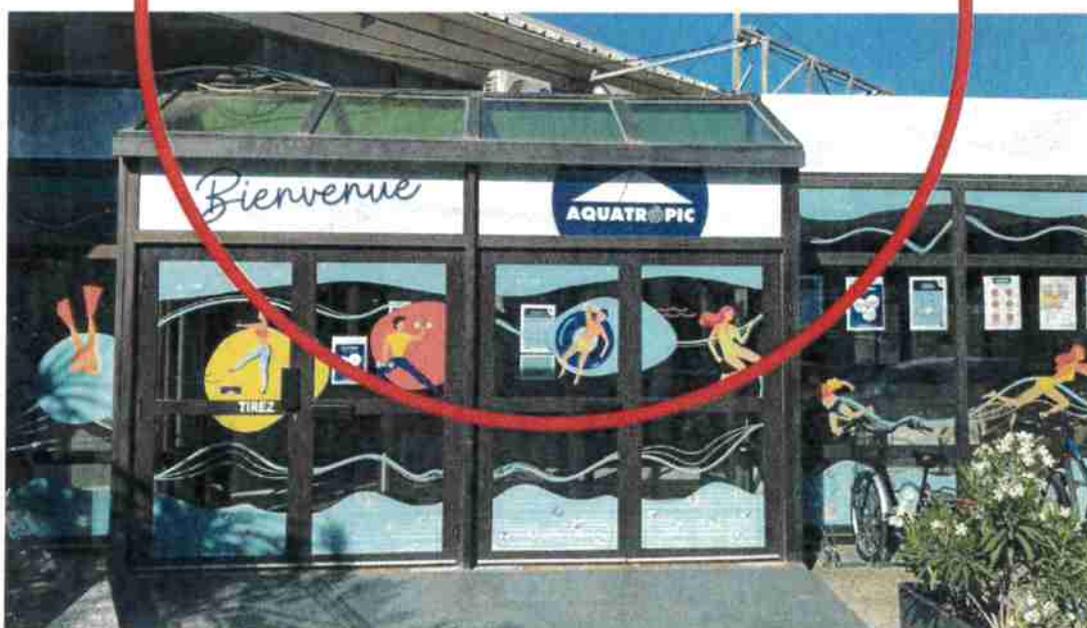


CONCESSION DE SERVICE PUBLIC AQUATROPIC À NÎMES



**Compte Rendu Annuel à la Collectivité pour
la période du 01/01/2021 au 28/02/2021
et Bilan de Clôture au 28/02/2021**

Le présent compte rendu d'activités concerne :

La concession de service public relative à l'exploitation de l'équipement « AQUATROPIC » à NÎMES à partir du 01/03/2019 pour une durée de 24 mois.

Commune de Nîmes

Ensemble immobilier propriété de la ville de Nîmes situé 39 chemin de l'Hostellerie – 30900 NIMES

Le présent contrat est conclu dans les conditions de l'article 16 de l'Ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession

Ce rapport vise à présenter à la Ville de Nîmes une description des activités, afin de lui permettre de connaître les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'année écoulée et la situation de clôture au 28 février 2021.

Table des matières

1. PRESENTATION DE L'OPERATION	4
2. ACTIVITE POUR JANVIER ET FEVRIER 2021	6
2.1. STRUCTURE ET CAPACITE DU PARC AQUATROPIC	6
2.2. DESCRIPTION DES MOYENS	6
2.3. SITUATION DU PERSONNEL	6
2.3.1. EVOLUTIONS MAJEURES 2021	6
2.3.2. ACCIDENTS DE TRAVAIL SIGNIFICATIFS	6
2.3.3. OBSERVATIONS FORMULEES PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL	6
2.3.4. LISTE DES POSTES AU 28 FEVRIER 2021	7
2.4. RECETTES DU PARC AQUATROPIC NIMES	7
2.5. LES TRAVAUX ET REPARATIONS	7
2.5.1. SINISTRES	7
2.5.2. MAINTENANCE ET ENTRETIEN	8
3. LES ETUDES DE PROGRAMMATION	9
4. BILAN FINANCIER DU 01 JANVIER AU 28 FEVRIER 2021	11
4.1. LES DEPENSES REALISEES	11
4.2. LES RESSOURCES	13
4.3. LE SOLDE D'EXPLOITATION	14
5. BILAN DE CLOTURE AU 28 FEVRIER 2021	15
6. CONCLUSION	17
7. ANNEXE : BUDGET DSP	18

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

Description

Concession de service public entre la Ville de NÎMES et la SPL AGATE pour l'exploitation de l'équipement AQUATROPIC à Nîmes.

La ville de NIMES a souhaité confier à la SPL AGATE le présent contrat portant sur :

- l'exploitation, l'animation et l'entretien du centre aquatique « Aquatropic » et de ses équipements, dans leur configuration actuelle, ainsi que le maintien en bon état d'exploitation des équipements existants, sous le contrôle du concédant,
- Par ailleurs la commune de NIMES souhaite pouvoir, si celle-ci le juge opportun, et au plus tard à l'issue des présentes, engager la restructuration ou la reconstruction de cet équipement communal en partie vétuste.

Aussi, la commune de NIMES souhaite confier à la SPL AGATE au titre de la présente convention, et au regard de ses compétences en matière d'opérations de construction, l'engagement des études de programmation, de conception nécessaire à la restructuration ou la reconstruction dudit équipement. Les études précitées devront servir de base aux futures décisions de la collectivité concernant le devenir de cet équipement.

Cette concession est approuvée par délibération de la ville de Nîmes en date du 09/02/2019 n° 2019.01.032 et par le Conseil d'Administration de la SPL AGATE en date du 11/02/2019.

Préalablement, la gestion de ce site était confiée à la Société EQUALIA

Avenant N°1 de la concession de service public pour la gestion du de la Ville de Nîmes, par délibération de la Ville du 29/09/2018 n°2018-05-019.

Les mesures décidées par la Ville de Nîmes en matière de réglementation et de tarification du applicables au 01/10/2018, ont modifié les dispositions prévues initialement.

- Modification de la tarification
- Prélèvement mensualisé
- Nouveaux horaires

Evolutions marquantes de l'année 2019

- Acquisitions d'équipement sportifs et ludiques
- Mise en place nouvelles activités Fitness

Evolutions marquantes de l'année 2020

- Début d'année, nouveaux adhérents
- Puis épisodes COVID-19
 - Confinement en Mars et Avril
 - Mesures sanitaires et fermetures de l'établissement
 - Un été 2020 ouvert sous conditions sanitaires strictes
 - Incident technique et fermeture sur septembre 2020
 - Nouvelles mesures sanitaires et fermeture du 25 octobre jusqu'à fin février 2021.

Evolutions marquantes de la période 1^{er} janvier au 28 février 2021

- Episode COVID-19
 - Fermeture du site par mesures sanitaires sur toute cette période

Missions demandées au concessionnaire

Missions de service public :

Le concessionnaire s'engage à assurer les missions de service public suivantes :

L'accueil et l'enseignement du " savoir nager" des établissements scolaires de la VILLE, dans le cadre du projet pédagogique ainsi que du respect des textes réglementaires de l'Education Nationale ;

L'accueil des établissements scolaires du secondaire, des établissements d'enseignements supérieurs dans le cadre de conventions juridiques et financières ;

L'accueil du Public, la promotion du Centre Aquatique, l'information aux usagers, la commercialisation et le développement de toutes activités aquatiques compatibles avec l'équipement et la notion de prestation de service ;

L'accueil des associations et des clubs sportifs selon les conditions définies par la VILLE ;

L'organisation de tout événement sportif ou autre compatible avec l'équipement (stages, séminaires, compétitions, soirée thématique...);

La vente directe ou indirecte de produits dérivés.

Missions liées à la gestion des équipements et des locaux :

La sécurité des installations et des usagers ;

L'entretien des locaux, la maintenance et le renouvellement des matériels.

L'encadrement et la formation du personnel salarié ;

Le respect des normes d'hygiène, de sécurité et de l'ensemble des contrôles techniques réglementaires nécessaires ;

Le bon état de propreté des ouvrages et des installations ;

La gestion administrative et financière du Centre Aquatique incluant l'élaboration des règlements et des conventions.

Activités annexes

Le concessionnaire pourra dans le respect des règles édictées pour ce type d'équipement et en préservant le principe de service public, exploiter toutes activités de sport et de service accessoires au service public délégué, telles que : bar, vente de boissons non alcoolisées, produits alimentaires, vente et location d'équipements et leur entretien, vente d'accessoires pour les sports, vente de programmes, insignes, ouvrages sportifs, publicité visuelle et auditive, droits de photographie, distributeurs automatiques de confiseries et boissons, jeux divers...

2. ACTIVITE pour Janvier et Février 2021

Le présent compte rendu concerne la période du 1^{er} janvier 2021 au 28 février 2021.

La date du 28 février correspond à la fin de la concession telle que prévue au contrat.

2.1. Structure et Capacité du parc AQUATROPIC

Structure couverte utilisable toute l'année

Zone Bassin : 800 M² intérieur

Zone FITNESS : 250 m² de plateau musculation et 150 m² de salle Fitness

La capacité maximale est de 800 personnes.

Structure 'plein air', pour les activités estivales.

Bassins : 700 m² en extérieur et plages, espaces verts, jeux de boules, terrains de volley.

Au total, en période estivale, la capacité maximale est 1850 personnes.

2.2. Description des moyens

La SPL AGATE assure :

L'accueil du public,

La maintenance et l'entretien préventif et curatif des équipements,

Le suivi et le contrôle de l'exploitation,

La vente des abonnements,

Les relations avec l'autorité délégante.

2.3. Situation du Personnel

2.3.1. Evolutions majeures 2021

Création de poste : Aucune création de poste en CDI

Utilisation massive du chômage partiel pour la période de fermeture sanitaire.

2.3.2. Accidents de travail significatifs

Un seul Accident de Travail toujours en cours depuis le mois d'octobre 2018 qui n'a toujours pas repris son activité à ce jour.

2.3.3. Observations formulées par l'Inspection du Travail

Pas d'observations formulées par l'inspection du travail

2.3.4. Liste des postes au 28 février 2021

POSTES AQUATROPIC	ETP Temps complet	ETP Temps partiel	Total ETP	Total Effectifs
Agent Clientèle		0,51	0,51	1
Agent Entretien	1,00	0,86	1,86	2
Agent Technique	1,00		1,00	1
Animateur sportif		0,03	0,03	1
Animateur Bassin		1,61	1,61	4
Assistant technique	1,00		1,00	1
Chef Clientèle	1,00		1,00	1
Educateur sportif		1,45	1,45	2
Hôtesse Accueil	1,00	1,29	2,29	3
Manager Sportif	2,00		2,00	2
Prof Fitness		1,59	1,59	4
Prof Musculation		0,69	0,69	1
Responsable	2,00		2,00	2
Total général	9,00	8,03	17,03	25

Au 28 février 2021, l'ensemble du personnel présent soit 25 personnes a été transféré sur le nouveau contrat de délégation de service public. Les provisions des congés payés et autres acquis et cotisations sociales afférentes sont transférées pour la valeur inscrite au bilan de l'opération. La reprise du contrat de DSP par la SPL AGATE, a permis le maintien des contrats de travail en cours.

2.4. Recettes du Parc AQUATROPIC Nîmes

Compte tenu du confinement et du maintien des mesures sanitaires à compter de début novembre 2020 ; l'établissement est resté fermé en janvier et février 2021.

2.5. Les travaux et réparations

L'évolution de l'état général des ouvrages et matériels exploités est conforme aux prévisions.

Compte tenu de la situation sanitaire, les travaux ont tous été repoussés. Seuls les travaux de sécurité sont maintenus.

2.5.1. Sinistres

Début septembre 2020, une rupture de conduite de vidange des bassins a occasionné une inondation de la salle des machines et d'une grande partie des installations électriques. Un dossier de sinistre, entre les experts et les assurances est en cours.

2.5.2. Maintenance et entretien

La société DALKIA pour le compte de la ville assure :

- Le traitement de l'eau des bassins,
- Les installations et irrigations techniques de rafraîchissement d'air et de climatisation, de production de chaleur, de production ECS, de traitement d'air et de déshumidification du hall,
- Les systèmes automatisés ...

Principales interventions de maintenance et d'entretien assurées par la SPL AGATE :

- Tonte régulière des espaces verts, élagage arbres et haies,
- Vidange régulière bassin extérieur, entretien plages extérieures
- Réparation serrures vestiaires,
- Nettoyage gouttières toiture,
- Réparations régulières appareils de musculation,
- Relamping régulier des luminaires intérieurs,
- Réparation grillages clôtures parc
- En général tous les travaux de petits entretien et maintenance...

3. Les études de programmation

Article 2.12 : Engagements des études de programmation :

La SPL Agate a engagé en 2019 divers études pré-opérationnelles concernant l'opération de restructuration de cet équipement. Ces études sont pour l'essentiel des études de préprogrammation, repérage amiante sur éléments extérieurs (toboggan), relevé topographique et bornage contradictoire du terrain, études hydrauliques et hydrogéologiques, détection de réseaux pour implantation de piézomètres.

L'étude de préprogrammation a permis à la Ville d'identifier le scénario qui sert de base à l'étude de programmation qui a été lancée au début de l'année 2020 :

ORIENTATIONS :

REPENDRE AUX BESOINS SCOLAIRES : Accueil de 2 classes en simultanée (effectifs globaux non fournis)

REPENDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION : Dimension famille, loisir, activités ; Dimension calendaire

OPTIMISER LES COÛTS D'EXPLOITATION : Performances constructives et fréquentation

OFFRE ENVISAGÉE :

En intérieur : Bassin d'activités /apprentissage 250m², Bassin d'hydrothérapie 80m², Zone enfance 150m², Activités humides bien-être

En extérieur : Bassin de nage nordique 25m 3 couloirs, Bassin d'été 834m², Pentagliss, jeux d'eau, Terrains ensablés

À la suite de la crise sanitaire liée au COVID-19, la ville de Nîmes a décidé de suspendre la réhabilitation et la reconstruction du site AQUATROPIC. L'ensemble des engagements pris pour ces études sont soldés en 2021. L'ensemble de ces études ont fait l'objet de demande de remboursement.

Article 3 :

Les dépenses au 28/02/2021 sont :

POSTES	TIERS	Engagement	Compta 2019 en €HT	Compta 2020 en €HT	Compta 2021 en €HT
Publication BOAMP AO Programmiste	JOURNAL OFFICIEL	90,00 €	90.00 €		
Etude de préprogrammation réhabilitation	ISC , Prisme Energie	22 675,00 €	22 675.00 €		5 989,75€
Repérage amiante toboggan	ACTIV'EXPERTISE	541,67 €	541.67 €		
Etudes hydraulique et hydrogéologique	AQUAGEOSPHERE	13 300,00 €		9 890.00 €	6 360,00€
Relevé topographique et bornage	GEOFIT EXPERT	2 900,00 €		2 900.00 €	
Détection des réseaux	GALILE	720.00 €		720.00 €	
Diagnostics immobiliers	QUALICONSULT	12 600.00 €		12 600.00 €	
Diagnostics acoustiques	SIGMA	1 300.00 €		1 300.00 €	
Diagnostics phytosanitaires (espaces verts)	CITARE	900.00 €		900.00 €	
Mission Géotechnique	ALPHASOL	5 860,00 €			5 260,00€
Mission programmation de la reconstruction	I.C.S.	156 824.75 €		43 019.50 €	
TOTAL des dépenses comptabilisées			23 306.67 €	71 329.50 €	17609.75€

Total des dépenses : 112.245,92 € HT

vérifier la date.

Remboursement des dépenses de programmation :

Les dépenses ont fait l'objet d'une première demande de remboursement en 2020 d'un montant de 30.196,37€ HT soit 36.127,64€ TTC.

Deux demandes de remboursement ont été faites en 2021 :

DR02 : 27 780,30 €HT soit 33 336,36 €TTC ✓

DR03 : 54 269,25 €HT soit 65 123,10 €TTC ✓

Au total les remboursements sont demandés pour 112 245,92 €HT soit 134 695,10 € TTC. OK

(**Article 18.2 :** Pour les missions définies à l'article 18.2, la SPL Agate a facturé une rémunération forfaitaire de 10 000 €HT et n'appellera aucune autre rémunération.)

je ne le vois pas

4. BILAN FINANCIER du 01 janvier au 28 février 2021

4.1. Les dépenses réalisées

Sur cette période, les dépenses de fonctionnement du Parc Aquatropic sont détaillées ci-après :

Les achats d'études et prestations.

Ce poste correspond aux dépenses d'études liée à la programmation de rénovation du site Aquatropic. Un montant de 17.609,75€ HT est constaté. Ces études sont refacturables à la collectivité à l'euro près.

Le poste Achats d'études et prestations est de **17.609,75€** HT.

Les achats de fournitures.

Ce poste intègre les dépenses des petites fournitures et équipements, tenues, produits d'entretien, fournitures administratives.

Un montant de **578,35€** HT est constaté.

Les achats de Marchandises

Ce poste correspond aux achats de marchandises pour le Snack et quelques articles de baignade.

Aucun achat constaté

Les achats de services extérieurs.

Ce poste regroupe les dépenses d'entretien courant, de sécurité et surveillance, des services de nettoyage, de locations diverses, le poste assurances. Un montant de **22 534,45€** HT a été dépensé.

Les autres prestations et services extérieurs.

Ce poste intègre notamment les dépenses de promotion et publicité, les frais de déplacements, missions, les frais postaux et télécommunications, les commissions et divers honoraires. Un total de **7118,45€** HT a été dépensé

Les prestations du G.I.E. pour services dédiés.

Le personnel mis à disposition représente les autres fonctions du pôle Aquatropic au sein de la SPL AGATE et du GIE ORAS. Les mises à disposition sont principalement la gestion et le contrôle de l'activité, les postes d'encadrement et de direction, les prestations comptables et financières, le suivi des ressources humaines et l'établissement de la paye et le service communication.

Un total de **34769,39€** HT a été constaté

Les impôts et taxes.

Ce poste représente les charges liées à la taxe d'apprentissage et formation professionnelle. Un total de **2073,47€** HT a été comptabilisé.

Les charges de personnel.

Ces dépenses regroupent l'ensemble des salaires, charges, cotisations et autres taxes sur les salaires.

Les charges de personnel pour cette période s'élèvent à **26192,71€** Les salaires sont constitués de l'ensemble du personnel du site AQUATROPIC.

Les arrêts et périodes de fermeture et les prises en charges du chômage partiel ont considérablement réduit ce poste.

Les charges diverses de gestion courante

Les autres charges diverses pour 308,33€ représente une créance irrécouvrable.

Les frais financiers

Aucun frais financier n'est constaté.

Les autres charges exceptionnelles

Pas de charges exceptionnelles.

Les dotations aux amortissements des immobilisations

Montant des investissements au 01/01/2021 : 106 091,30 € HT

Il n'a pas été réalisé d'investissement sur cette période.

Total des investissements au 28/02/2021 106 091,30 € HT.

Les biens devant être amortis en fin de concession, la dotation aux amortissements au 28 février 2021 s'élève à **10 749,45€**.

Les dotations aux provisions pour risques et charges

Pas de dotations sur cette période

Impôt sur les sociétés et participation

Une régularisation de la participation pour un montant négatif de **-13,31€** est constaté.

Le montant de l'impôt sur les sociétés provisionné, compte tenu de l'excédent d'exploitation sur ces deux mois est de **11184,00€**.

TOTAL DEPENSES

L'ensemble des dépenses pour cette période s'élève à **132 435,04€ HT**

4.2. Les ressources

Les Chiffres d'affaires

Le montant des recettes est de 46,43€ HT. Ce montant est issu d'une régularisation sur consommation d'abonnement recalculée au 28 février 2021.

La Contribution forfaitaire

Ce poste représente la contribution forfaitaire pour compensation des contraintes de service public.

Cette compensation comprend :

L'accessibilité pour tous, les obligations de surveillance, le respect des contraintes thermiques, l'amplitude d'ouverture au public, la réservation de créneaux horaires au bénéfice des établissements scolaires, des offres tarifaires adaptées pour des publics spécifiques, l'animation ...

Le montant total comptabilisé pour des deux mois est de **145 557,00€ HT**.

Les refacturations d'études

Ce poste correspond à la prise en charge des dépenses d'études liée à la programmation de rénovation du site Aquatropic. Ces études sont refacturables à la collectivité à l'euro près.

Un montant de **17.881,60€ HT** est constaté dans les prestations et ventes annexes.

Les autres produits d'exploitations

Il est constaté pour 57,69€ de produits divers de gestion et 61,65€ de transfert de charges d'exploitation lié aux remboursements IJ maladie et prévoyance. Le montant de ce poste est de **119,34 € HT**.

Les produits financiers et exceptionnels

Aucun autre produit n'est constaté.

TOTAL RECETTES

L'ensemble des recettes pour cette période s'élève à **163 604,37€ HT**.

4.3. Le solde d'exploitation

TABLEAU DES SOLDES d'EXPLOITATION pour la période Janvier Février 2021

BILAN FINANCIER : Activité AQUATROPIC Année 2021					
POSTES	TOTAL 2021	Snack	Etudes Prog	Réel 2021 Parc	budget 2021 2 mois
Ventes Prestations Parc	- 46 €		- €	- 46 €	83 483 €
Ventes Marchandises snack et accessoires	- €		- €	- €	
Prestations et ventes annexes	17 882 €		17 610 €	272 €	
Subv et participations	145 557 €		- €	145 557 €	145 557 €
Autres produits	119 €		- €	119 €	
TOTAL DES PRODUITS	163 512 €	- €	17 610 €	145 901 €	229 040 €
Achats d'études et prestations	17 610 €		17 610 €	- €	
Achats Fournitures, entretien et Petit Equip	578 €		- €	578 €	6 520 €
Achats de Marchandises snack et accessoires	- €		- €	- €	
Achats Services extérieurs	22 534 €		- €	22 534 €	23 045 €
Autres Prest et Services extérieurs	6 718 €		- €	6 718 €	9 179 €
Prestations et mise à disposition	34 769 €		- €	34 769 €	25 074 €
Impôts et taxes	2 073 €		- €	2 073 €	8 410 €
Charges de personnel	26 193 €		- €	26 193 €	151 262 €
Charges diverses de gestion	308 €		- €	308 €	
Frais financiers	- €		- €	- €	486 €
Dotations Amortissements	10 479 €		- €	10 479 €	4 833 €
Dotations Charges et Provisions	- €		- €	- €	
Participation & Impots sur les Sociétés	11 171 €		- €	11 171 €	
TOTAL DES CHARGES	132 435 €	- €	17 610 €	114 825 €	228 809 €
SOLDE EXPLOITATION	31 076 €	- €	0 €	31 076 €	231 €

Pour cette période arrêtée au 28 février 2021, l'activité du parc Aquatropic a un résultat positif de **31 076,47€**. réinvestir au printemps 2021

sur le poste a/celle + 30 - 50 = - 19.

5. BILAN DE CLOTURE au 28 février 2021

Le contrat de DSP est terminé au 28 février 2021. Par décision du conseil municipal en date du 13 février 2021 la ville a souhaité la continuité de l'activité AQUATROPIC. Un nouveau contrat a été conclu avec la SPL AGATE pour une durée de 2 ans reconductible une fois deux ans.

Le présent bilan de clôture, est établi conformément aux règles comptables en vigueur, et sera retranscrit dans les comptes de la collectivité pour les biens de retour. Compte tenu de la volonté de continuité, il est décidé de transférer l'ensemble des comptes de bilan dans le nouveau contrat de délégation de service public qui prend effet au 01 Mars 2021.

Les comptes listés et annotés seront donc transférés à cette nouvelle activité dans les comptes de la SPL AGATE sous l'opération AQUA03.

Les comptes non soldés sur les opérations engagés avant le 28 février 2021 sont détaillés dans la balance.

Les grands postes peuvent se résumer ainsi :

- Compte d'immobilisation sont repris pour les valeurs inscrites à l'actif soit 106 091.30€.
- Amortissements constatés 106 091.30€.
 - o *La valeur nette des immobilisations est nulle.*
- Provisions pour risques et charges : 68 867.31€
- Les comptes de dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales : 118 879,98€
- Produits constatés d'avance : 64 077,94€
 - o *Total du Passif : 251 825,23€*
- Les créances clients et créances diverses : 22 858,10€
- Charges constatées d'avance : 17 063,56€
- Les soldes de trésorerie : 211 903,57€
 - o *Total de l'Actif : 251 825,23€*

Balance comptable de clôture de l'opération.

COMPTE	INTITULE	SOLDE DEBIT	SOLDE CREDIT	Observations
151800	PROVISIONS pour RISQUES		68 867,31	Provisions pour risques et charges (prov sur litiges sociaux)
2154000	Matériel/ Outillage Industriel	2 499,17		Montant Brut des investissements
218100	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	26 849,90		Montant Brut des investissements
218300	MATERIEL de BUREAU & INFORMATIQUE	13 725,49		Montant Brut des investissements
218400	MOBILIER de BUREAU	922,92		Montant Brut des investissements
218800	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 093,82		Montant Brut des investissements
281505	AMORT. INSTAL. TECHN., MAT & OUTILLAGE		2 499,17	Total des dotations amortissements
281810	AMORT INSTALLATIONS GENERALES		26 849,90	Total des dotations amortissements
281830	AMORT MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE		13 725,49	Total des dotations amortissements
281840	AMORT MOBILIER de BUREAU		922,92	Total des dotations amortissements
281880	AMORT des AUTRES IMMOS CORPORELLES		62 093,82	Total des dotations amortissements
401100	FRS AFDAS	3 748,17		Montant versé acompte / cotis Apprentissage et formation
401100	FRS SACEM	35,88		Montant trop versé sur cotisations SACEM.
401100	FRS SPRE	48,29		Montant trop versé sur cotisations SPRE.
401100	DELTA SECURITY SOLUTIONS MPL		961,63	Fournisseurs facture à payer
408100	FRS d'EXPLOITATION - FACT NON PARVENUES		896,10	Facture à recevoir sur honoraires gestion sociale
411511	CLTS AQUA FACTURES		65,50	Facture prestations associations en attente règlement
411512	CLT AQUA PRV	10 126,50		Montant des prélèvements à effectuer sur contrat d'abonnement : A reporter
427000	PERSONNEL – OPPOSITION	5,25		Montant à reverser suite opposition sur salaire
428200	PERSONNEL - DETTES PROVICONGES PAYES		61 955,89	Provisions pour congés payés constat au 28/02/2021
438200	PERSONNEL - DETTES PROV. CH SOCIALES		25 215,11	Provisions pour congés payés constat au 28/02/2021
438500	PERSO DETTES PROV SAL & ACCESSOIRES		6 057,60	Provisions pour congés payés constat au 28/02/2021
438600	ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYER		906,72	Solde de charges sociales à régler
443200	INDEMINTE CH PARTIEL	228,60		Solde indemnités à recevoir sur chômage partiel
444100	ETAT - IMPOT sur les BENEFICES		11 184,00	Montant IS provisionné sur résultat 2021
445670	ETAT - CREDIT de TVA A REPORTER	6 104,28		Solde de TVA en compte
445690	HISTO TVA RECUPEREE sur B & S		315,58	Solde de TVA en compte
44571200	TVA COLLEXIG 20%		10 853,85	Solde de TVA en compte
44581200	TVA COLL.NON.EXIG 20%	1 032,01		Solde de TVA en compte
445820	TVA NON ENC.RECUP/IMMOS	319,20		Solde de TVA en compte
445850	TVA NON ENC.RECUP /B&S	662,33		Solde de TVA en compte
445860	ETAT - TVA sur FACTURES NON PARVENUES	547,59		Solde de TVA en compte
486000	CHARGES CONSTATEES d'AVANCE	17 063,56		Charges constatées d'avance pour 2021 (assurances, sécurité, télécoms, ...)
487010	P.C.A. prorata Abt Aquatropic		64 077,94	Montant HT sur abonnements restant à consommer
512700	CCS CE AQUATROPIC	209 923,57		Solde trésorerie
530400	CAISSE AQUA	1 980,00		Solde trésorerie
542000	TICKETS RESTAURANT		468,00	Achats tickets restaurants restants à régler

6. CONCLUSION

Les outils de communication, site internet, brochures et imprimés ont été totalement revus en 2019.

Pour l'année 2019, la SPL AGATE a connu de nettes progressions sur de nombreux sujets : management des équipes, encadrement, saison estivale, promotion et attractivité et chiffres globaux en hausse.

Pour l'année 2020, après un début d'année prometteur, la pandémie COVID-19 a mis à plat les différents projets envisagés. Une saison estivale réduite au minimum et des locaux fermés plus du tiers du temps pour des mesures sanitaires, ont réduit les capacités financières. Le solde d'exploitation est positif, grâce au maintien de la participation financière de la ville. Cet excédent sera donc pour la majeure partie réinvestie dans de grands travaux de rénovation du Parc. Un budget de plus de 85.000 HT est prévu dès le printemps 2021.

Pour la période janvier février 2021, le site est resté fermé. Peu de dépenses sont constatées. Les études de programmation de restructuration sont closes. La participation financière de la ville de Nîmes a été toutefois maintenue pour assurer la maintenance du site.

Ce contrat de concession se termine au 28 Février 2021, et le rapport de clôture est établi à cette date.

Pour la suite, un contrat de délégation de service public est conclu entre la ville de NÎMES et la SPL Agate. La continuité de l'exploitation du Parc Aquatropic est ainsi assurée.

7. ANNEXE : Budget DSP

Budget Aquatropic - 9 février 2019 (Annexe contrat Concession de Service Public)

POSTES	Détail postes	Budget annuel	Budget annuel	Budget annuel
		2019	2020	2021
		10 mois	12 mois	2 mois
Du 1er mars 2019 au 28 février 2021				
<i>Fluides et Energies</i>	sans objet	- €	- €	- €
<i>Fournitures</i>	Vêtement du personnel	4 583 €	5 610 €	954 €
	Produits d'entretien	15 000 €	18 360 €	3 121 €
	Matériel d'animation	3 333 €	4 080 €	694 €
	Petits équipements	6 667 €	8 160 €	1 387 €
	Fournitures de bureaux	1 750 €	2 142 €	364 €
Fournitures et petits équipements		31 333 €	38 352 €	6 520 €
<i>Services extérieurs dédiés</i>	Analyses des eaux	2 833 €	3 468 €	590 €
	Entretien courant	8 333 €	10 200 €	1 734 €
	Entretien et maintenance externes	25 000 €	30 600 €	5 202 €
	Vérification périodique	25 000 €	30 600 €	5 202 €
	Sécurité et surveillance (dont transports de fonds)	30 000 €	36 720 €	6 242 €
	Service de nettoyage (sous-traitance)	- €	- €	- €
	Location diverses (Imprimantes / fontaines)	11 667 €	14 280 €	2 428 €
Assurances	7 917 €	9 690 €	1 647 €	
Services extérieurs dédiés		110 750 €	135 558 €	23 045 €
<i>Autres services</i>	Promotion publicité animation / Com	25 000 €	30 000 €	5 000 €
	Frais de déplacements	2 500 €	3 060 €	520 €
	Frais postaux et télécommunications	3 167 €	3 876 €	659 €
	Commissions & Services bancaires	6 250 €	7 650 €	1 301 €
	Autres frais divers (CAC, site internet, GMAO...)	8 167 €	9 996 €	1 699 €
Autres services		45 083 €	54 582 €	9 179 €
<i>GIE</i>	R.H. Compta Gestion Droit, Taxe sur les salaires (% TVA)	125 372 €	150 446 €	25 074 €
Frais de GIE		125 372 €	150 446 €	25 074 €
TOTAL Achats & Services		312 538 €	378 938 €	63 818 €
<i>Impôts et taxes</i>	Formation apprentissage construction	11 250 €	13 770 €	2 341 €
	CET	22 500 €	27 540 €	4 682 €
	Contribution Agefiph	3 333 €	4 080 €	694 €
	Autres taxes (TOM, Sacem, SPRE...)	3 333 €	4 080 €	694 €
Total Impôts et taxes		40 417 €	49 470 €	8 410 €
<i>Charges de personnel et charges sociales</i>	Salaires bruts, primes et indemnités			
	Charges sociales et retraites			
	Sous-total Salaires et charges sociales	687 432 €	841 417 €	143 041 €
	Remplacements absences CP	12 333 €	15 096 €	2 566 €
	Avantages sociaux	12 500 €	15 300 €	2 601 €
	CICE	- €	- €	- €
Ticket Restaurant	14 675 €	17 962 €	3 053 €	
Total Charges de personnel	726 940 €	889 775 €	151 262 €	
<i>Frais Financiers et amortissements</i>	Frais financiers	2 333 €	2 856 €	486 €
	Dotation aux amortissement et provisions sur reprises 2 ans	24 167 €	29 000 €	4 833 €
Total Frais financiers et amortissements	26 500 €	31 856 €	5 319 €	
TOTAL DES CHARGES HT		1 106 395 €	1 350 039 €	228 808 €
Recette - Prestations de services		- €	- €	- €
Recette - Produits vendus (Base 2018 - 545 195€ TTC)		378 608 €	477 046 €	83 483 €
Contribution forfaitaire HT		727 787 €	873 344 €	145 557 €
Résultat prévisionnel		- €	352 €	232 €



19 rue Trajan
30035 Nîmes cedex 1
04 66 84 06 34
www.spl-agate.com